

Réponses au questionnaire :

1. B) Être pro-vie, c'est croire au caractère sacré de la vie, de la conception à la mort naturelle. Il s'agit de s'opposer à toute pratique qui vise à tuer délibérément un être humain, comme celle de l'avortement, de l'euthanasie ou du suicide assisté (aide médicale à mourir).
2. A) Oui. En vertu de notre baptême, nous sommes appelés à défendre toute vie humaine innocente, de la conception à la mort naturelle. En tant que catholiques, nous devons accepter tous les enseignements de l'Église axés sur la promotion de la vie. Dans l'encyclique *Evangelium Vitae*, le pape Jean-Paul II a déclaré que « l'Évangile de la vie... consiste à annoncer la personne même de Jésus. »
3. B) Lors de la conception, une nouvelle vie est créée et possède son propre ADN. À ce stade, le programme génétique est en place et permet le développement du nouvel être humain.
4. A) L'avortement tue une vie humaine innocente et n'est donc jamais acceptable. Chaque vie est un don de Dieu, quelles que soient les circonstances de la conception, et ne nous appartient pas.
5. B) Non. La médecine a progressé au point que l'avortement n'est jamais nécessaire pour sauver la vie de la mère. Comme l'a déclaré le Dr. Roy Heffernan en 1951, « quiconque pratique un avortement thérapeutique est soit ignorant des méthodes modernes de traitement des complications de la grossesse, soit réticent à prendre le temps de les utiliser ».
6. B) Faux. En 2021, le critère exigeant que la mort naturelle soit raisonnablement prévisible pour pouvoir obtenir l'aide médicale à mourir (l'euthanasie) a été supprimé.
7. B) Non. L'euthanasie et le suicide assisté portent atteinte au sacrement des malades. L'Église considère l'euthanasie et le suicide assisté comme des meurtres et, comme le souligne *Evangelium Vitae*, comme « une fausse pitié, et plus encore une inquiétante "perversion" de la pitié ». Dans le sacrement de réconciliation, vous ne pouvez pas recevoir l'absolution avant de commettre un péché.
8. B) Faux. Il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire pour aider à lutter contre l'avortement et l'euthanasie! Vous pouvez d'abord agir avec amour, en priant, puis aider vos proches à choisir la vie, soutenir les groupes pro-vie, en particulier celui de votre paroisse, faire des dons à des groupes pro-vie et faire du bénévolat auprès de ces derniers, participer à des actions en faveur de la vie et faire bien d'autres choses encore! Le moindre soutien est utile.

Si vous ou une personne de votre entourage êtes confrontés à une grossesse non planifiée, vous pouvez obtenir de l'aide auprès des organismes suivants :

Birthright Ottawa : 613-231-5683

Centre Miriam : 613-830-8623

Ligne téléphonique d'aide : 1-800-665-0570



204-1695 Bank Street, Ottawa, On K1V 7Z3
Téléphone: 613.798.4494 | Fax: 613.798.4496
info@actionlife.org | www.actionlife.org

Les catholiques sont-ils pro-vie? Êtes-vous pro-vie? Répondez au questionnaire!



Action Life
pour la vie
OTTAWA, Inc.